

NOMINATION ECCLESIASTIQUE


Avant son départ pour Rome, Mgr l'archevêque de Montréal, avec le consentement des chanoines titulaires, a nommé :

M. l'abbé Georges Lepailleur, curé de la paroisse du Saint-Enfant-Jésus-de-Montréal, chanoine honoraire de la cathédrale.

UNIVERSITE LAVAL

FACULTÉ DES ARTS

✓ COURS DE DROIT PUBLIC DE L'ÉGLISE

A Faculté des Arts inaugurera mercredi prochain, le 16 novembre, un cours de Droit public de l'Église.

Ces conférences qui alterneront avec les conférences de Littérature française, viennent bien à leur heure. Le droit social de l'Église est en effet, de nos jours, insuffisamment connu et bien diversement interprété. Les discussions de la tribune, du prétoire et de la presse en font foi. Volontiers les juristes anti-chrétiens proclament que l'Église est une association purement humaine, à laquelle la liberté de conscience, base du droit moderne, assure une existence légale sous le contrôle de l'État. Aujourd'hui, comme le faisait si bien remarquer M. Brunetière, dans le *Correspondant* du 10 juillet, " l'État s'est substitué dans les droits de Dieu, et la religion de l'État, c'est l'État lui-même ". Et cet auteur continue : " On a commencé par chasser Dieu de l'école même primaire, surtout primaire, et c'est l'État, ou même le ministère, qui